Reims ce 24. 7bre 1758.

Monsieur

La derniere Lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire n'a pas été plutot partie que je me suis apperçue que je m'étois trompé, en vous disant que notre petite taillée avoit averti sa mere que le 7.e jour de l'operation qu'elle ne pissoit pas malgré elle. J'aurois du vous dire que la mere m'avoit assuré le 7.e jour que sa petite lui avoit dit le 3.e ou 4.e jour de l'operation qu'elle ne pissoit pas malgré elle. La mere que j'avois engagé dés les premiers jours de changer souvent l'alaise, m'a toujours dit depuis ce tems que l'enfant avoit soin de l'avertir aussitot qu'elle étoit mouillée, pour qu'elle la mette au sec, et que cela arrivoit plus ou moins frequemment, mais dans les derniers jours elle etoit quelquefois plusieurs heures sans le faire. voila un signe certain, Monsieur, qu'il y à longtems que l'urine ne coule pas continuellement, mais cette circonstance n'etoit pas suffisante,

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 37 n°-60

selonmoi, pour assurer qu'il n'y avoit point d'incontinence. J'ai vu
plusieurs fois des hommes taillés, qui étant couchés gardoient si bien leurs
urines que, malgré l'envie de pisser, ils avoient le tems de prendre l'urinal à
leur aise, et qui étant debout perdoient des gouttes d'urine de façon
qu'en marchant on auroit pu les suivre à la pisse. Cette experience me
faisoient souhaiter des preuves plus certaines que notre petit étoit sans
incontinence. Je ne peut vous donner des nouvelles de son etat actuel; je n'ai
jamais été plus surpris que le lendemain que je vous ~~écrivis~~ ait écrit, en allant le matin
pour la voir d'apprendre que sa mere l'avoit enlevé dès 2. heures du matin pour
l'emmener chez elle à dix lieues d'ici. J'ai ecrit au Curé de l'endroit pour me plaindre
de ce que cette femme étoit partie à mon insçu, et le prie de me donner des
nouvelles de l'enfant, je lui demande surtout si elle retient ses urines
et je lui ~~donne~~ indique les moyens de s'en assurer. J'aurai soin de vous en
donner des nouvelles sitot ~~que~~ j'en aurai reçu.
Je vous prie, Monsieur, d'excuser si j'ai tant tardé à vous ecrire, souvent
un torrent d'affaires m'entraine et me force de manquer à ce que je dois
à mes amis. Je sentois bien que vous deviez être impatient de ne point
recevoir de mes Lettres, et il me pesoit beaucoup de vous tenir en suspend
On travaille à faire la chape d'argent de votre lithotome je pense

que je vous prierais de me faire faire les lames par votre Coutelier dans la crainte que celui d'ici ne s'en tire pas bien. ainsi sitot que l'instrument d'argent sera fini, je vous renvoierai votre étui complet.

M.r Benomont vous à dont fait part de l'histoire que j'ai eu avec M. Guerin. Je trouve les procédés trop honteux pour de soupçonner d'en être l'auteur. Je vous prie de me dire cordiallement ce que vous en pensez. J'ai l'honneur d'etre à mon ordinaire je veux dire penetré de reconnoissance

Monsieur

Votre tres humble et tres
obeissant Serviteur
Laque

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

RHEIMS

Monsieur

Monsieur Louis Censeur et Professeur
Royal, Commissaire de l'académie Royale de
Chirurgie pour les Extraits, rue du Sepulchre
à Paris.